

Carte 11 : Cartes de l'ensemble des mesures proposées



- Légende**
- Phasage**
- Contour du site
  - Phase 1
  - Phase 2
- Éléments ponctuels**
- Balisage et débroussaillage tous les 3-4 ans de la plante protégée
  - Balisage et débroussaillage tous les 3-4 ans de la plante patrimoniale
  - Création d'un pierrier
  - Pose d'un gîte à Chiroptères
  - Pose d'un nichoir à Mésanges
  - Pose d'un nichoir à Pigeon colombin
  - Pose d'un nichoir à Rougegorge
- Éléments linéaires**
- Pose d'une clôture en début de phase 1
  - Coupe des arbres sur 30% de la berge (automne 2022) et maintien ouvert
  - Plantation d'une haie arbustive sur 5 rangs en début de phase 1
  - Plantation d'une haie multistratée sur 5 rangs en début de phase 1
  - Plantation d'une haie de 3 rangs en fin de phase 1
  - Fossé imperméabilisé à créer en fin de phase 1
  - Fossé imperméabilisé à créer en fin de phase 2
  - Creusement d'une noue de 3m de large et 1m de profondeur en fin de phase 1
  - Creusement d'une noue de 3m de large et 1m de profondeur en fin de phase 2
  - Buse de 5m pour le passage des engins
- Éléments surfaciques**
- Coupe de la Renouée du Japon et enfouissement sur place
  - Coupe de la Renouée du Japon, retrait des terres contaminées et enfouissement dans la carrière
  - Coupe des Buddléias de David et enfouissement dans la carrière
  - Curage de la mare (50% en 2024 et 50% en 2029)
  - Décapage et maintien ouvert d'un espace pour la reproduction du petit Gravelot en phase 1
  - Décapage et maintien ouvert d'un espace pour la reproduction du petit Gravelot en phase 2
  - Décapage d'un espace pour la reproduction du petit Gravelot en fin de phase 2
  - Restauration puis débroussaillage et fauche exportatrice annuelle en septembre-octobre
  - Semis d'espèces locales prairiales (automne 2022) puis fauche exportatrice annuelle en sept.-oct. (70%)
  - Semis d'espèces locales prairiales en fin de phase 1 puis fauche exportatrice annuelle en sept.-oct. (70%)
  - Semis d'espèces locales prairiales en fin de phase 2 puis fauche exportatrice annuelle en sept.-oct. (70%)
  - Restauration et entretien des pelouses
  - Plantation d'un massif arboré en fin de phase 1
  - Plantation de bosquets d'arbres à la fin de chaque phase
  - Bassin de rétention d'eau bâché (fin de phase 2)